



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Programmes

Question écrite n° 30567

Texte de la question

Reponse. - Dans les lycées d'enseignement général et technique, comme dans les lycées professionnels, il n'existe pas à proprement parler dans les programmes scolaires d'initiation aux techniques de recherche d'emploi, mais plutôt un ensemble d'enseignements ou d'activités préparant les jeunes à la vie sociale et professionnelle. L'accent est mis plus que par le passé dans les nouveaux programmes d'enseignement de français au collège et au lycée sur les techniques de communication et d'expression : dans ce cadre, les élèves sont initiés à des modes d'expression orale ou écrite qui leur seront nécessaires dans leurs études, leur profession, leur vie personnelle et sociale. La connaissance de la vie économique et sociale, de l'entreprise, de son environnement juridique, économique et social figure parmi les objectifs des formations, en particulier de celles conduisant à un diplôme technologique ou professionnel. Enfin, le développement de la coopération entre les établissements scolaires et les entreprises va également dans ce sens : les séquences éducatives en entreprise qu'effectuent les élèves préparant un CAP ou un BEP, la période de formation en entreprise que comporte obligatoirement pour un quart environ de sa durée la préparation du baccalauréat professionnel, les stages que doivent effectuer les étudiants au cours de leur scolarité vers le BTS, les séjours en entreprise que permettent les jumelages réalisés entre leur établissement et une entreprise contribuent à initier les jeunes à prendre des contacts avec les entreprises et à les préparer à la recherche ultérieure d'un emploi. Par ailleurs, la mise en place depuis la rentrée 1986 du dispositif d'insertion des jeunes, qui pose comme étant de la mission de l'éducation nationale d'effectuer le suivi de l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue du système éducatif, a incité de nombreuses académies à mettre en place des modules de techniques de recherche d'emploi à destination des élèves en année terminale de cursus. Cette disposition devrait prochainement se généraliser. Des sessions d'aide à la recherche d'un emploi sont proposées dans la quasi-totalité des universités à un nombre croissant d'étudiants. Animées par des représentants du service d'information et d'orientation de l'université et de plus en plus souvent par des enseignants formés aux techniques élaborées par l'Association pour l'emploi des cadres, ces stages ont pour objet de fournir aux étudiants, réunis en groupe de travail restreints, les outils nécessaires à leurs premières négociations avec les entreprises, tout en les aidant à formuler un projet professionnel cohérent. Ces stages ne constituent qu'un des volets de la politique d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants mise en œuvre au sein des universités, et tout particulièrement de leurs services d'information et d'orientation. Deux axes essentiels peuvent être dégagés : d'une part, les actions d'ordre pédagogique assurées par des enseignants et des professionnels. Elles comprennent notamment des modules de préparation à l'insertion professionnelle organisés sous forme d'unités de valeur, facultatives ou obligatoires, ou des enseignements d'une durée de quelques jours portant sur la connaissance de l'entreprise ; d'autre part, les actions d'aide individuelle à l'étudiant recouvrant tout à la fois l'organisation de rencontres avec les professionnels sous forme de conférences débats ou de visites d'entreprise, la gestion de la bourse de l'emploi destinée aux diplômés de 3^e cycle, l'aide à la recherche et la gestion de stages en entreprises intégrés ou non dans les cursus d'études, la mise à la disposition des étudiants d'une documentation sur les relations entre la formation et l'emploi mais également de fichiers d'offres d'emploi. Ces actions, proposées en nombre variable par la plupart des universités, accompagnent l'effort poursuivi par l'État pour adapter les formations et les diplômes aux besoins quantitatifs et qualitatifs de l'économie. La « finalisation » de l'enseignement universitaire, qui intervient à des degrés et à des moments différents suivant les filières, s'est traduite par la

creation des filieres aujourd'hui les plus demandees telles les formations en informatique, en langues etrangeres appliquees, les MST, MIAGE, MSG, DUT, DEUST, Magisteres, DESS, Ecoles universitaires d'ingenieurs, etc, representant, suivant les cycles d'etudes, 30 a 40 p 100 des formations. Elle permet d'expliquer la bonne tenue des jeunes diplomes sur le marche du travail. La preoccupation de l'insertion professionnelle des jeunes diplomes presente chez tous les partenaires concerne se traduit donc par une politique d'ensemble recouvrant tout a la fois des formations adaptees au marche de l'emploi et la transmission, sous des formes variees, d'une connaissance de l'entreprise et des techniques de recherche d'emploi.

Texte de la réponse

Reponse. - Dans les lycees d'enseignement general et technique, comme dans les lycees professionnels, il n'existe pas a proprement parler dans les programmes scolaires d'initiation aux techniques de recherche d'emploi, mais plutot un ensemble d'enseignements ou d'activites preparant les jeunes a la vie sociale et professionnelle. L'accent est mis plus que par le passe dans les nouveaux programmes d'enseignement de francais au college et au lycee sur les techniques de communication et d'expression : dans ce cadre, les eleves sont inities a des modes d'expression orale ou ecrite qui leur seront necessaires dans leurs etudes, leur profession, leur vie personnelle et sociale. La connaissance de la vie economique et sociale, de l'entreprise, de son environnement juridique, economique et social figure parmi les objectifs des formations, en particulier de celles conduisant a un diplome technologique ou professionnel. Enfin, le developpement de la cooperation entre les etablissements scolaires et les entreprises va egalement dans ce sens : les sequences educatives en entreprise qu'effectuent les eleves preparant un CAP ou un BEP, la periode de formation en entreprise que comporte obligatoirement pour un quart environ de sa duree la preparation du baccalaureat professionnel, les stages que doivent effectuer les etudiants au cours de leur scolarite vers le BTS, les sejours en entreprise que permettent les jumelages realises entre leur etablissement et une entreprise contribuent a initier les jeunes a prendre des contacts avec les entreprises et a les preparer a la recherche ulterieure d'un emploi. Par ailleurs, la mise en place depuis la rentree 1986 du dispositif d'insertion des jeunes, qui pose comme etant de la mission de l'education nationale d'effectuer le suivi de l'insertion professionnelle des jeunes a l'issue du systeme educatif, a incite de nombreuses academies a mettre en place des modules de techniques de recherche d'emploi a destination des eleves en annee terminale de cursus. Cette disposition devrait prochainement se generaliser. Des sessions d'aide a la recherche d'un emploi sont proposees dans la quasi-totalite des universites a un nombre croissant d'etudiants. Animes par des representants du service d'information et d'orientation de l'universite et de plus en plus souvent par des enseignants formes aux techniques elaborees par l'Association pour l'emploi des cadres, ces stages ont pour objet de fournir aux etudiants, reunis en groupe de travail restreints, les outils necessaires a leurs premieres negociations avec les entreprises, tout en les aidant a formuler un projet professionnel coherent. Ces stages ne constituent qu'un des volets de la politique d'aide a l'insertion professionnelle des etudiants mise en oeuvre au sein des universites, et tout particulierement de leurs services d'information et d'orientation. Deux axes essentiels peuvent etre degages : d'une part, les actions d'ordre pedagogique assurees par des enseignants et des professionnels. Elles comprennent notamment des modules de preparation a l'insertion professionnelle organises sous forme d'unites de valeur, facultatives ou obligatoires, ou des enseignements d'une duree de quelques jours portant sur la connaissance de l'entreprise ; d'autre part, les actions d'aide individuelle a l'etudiant recouvrant tout a la fois l'organisation de rencontres avec les professionnels sous forme de conferences debats ou de visites d'entreprise, la gestion de la bourse de l'emploi destinee aux diplomes de 3e cycle, l'aide a la recherche et la gestion de stages en entreprises integres ou non dans les cursus d'etudes, la mise a la disposition des etudiants d'une documentation sur les relations entre la formation et l'emploi mais egalement de fichiers d'offres d'emploi. Ces actions, proposees en nombre variable par la plupart des universites, accompagnent l'effort poursuivi par l'Etat pour adapter les formations et les diplomes aux besoins quantitatifs et qualitatifs de l'economie. La « finalisation » de l'enseignement universitaire, qui intervient a des degres et a des moments differents suivant les filieres, s'est traduite par la creation des filieres aujourd'hui les plus demandees telles les formations en informatique, en langues etrangeres appliquees, les MST, MIAGE, MSG, DUT, DEUST, Magisteres, DESS, Ecoles universitaires d'ingenieurs, etc, representant, suivant les cycles d'etudes, 30 a 40 p 100 des formations. Elle permet d'expliquer la bonne tenue des jeunes diplomes sur le marche du travail. La preoccupation de l'insertion professionnelle des jeunes

diplomes presente chez tous les partenaires concernes se traduit donc par une politique d'ensemble recouvrant tout a la fois des formations adaptees au marche de l'emploi et la transmission, sous des formes variees, d'une connaissance de l'entreprise et des techniques de recherche d'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Miossec Charles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30567

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 septembre 1987, page 5341

Réponse publiée le : 21 mars 1988, page 1275